

# Octeville. École des Roquettes

## Une nouvelle pétition contre la fermeture

**LA FERMETURE** de l'école des Roquettes, à Octeville, était l'une des dix annoncées lors du conseil municipal du 3 novembre. Les locaux devraient accueillir à l'avenir le Village des enfants, dont les locaux sont actuellement situés rue Victor-Hugo.

Une fermeture dont les parents d'élèves ne veulent pas. La première pétition lancée à l'issue du conseil municipal avait ainsi recueilli 1 400 signatures. « Cette école accueille 90 enfants, un effectif stable depuis dix ans. Il y a beaucoup de dérogations. Pour les parents, c'est un vrai choix que d'inscrire leurs enfants à l'école des Roquettes », insistent-ils.

Mais cette pétition n'a pas été prise en compte par la mairie. Pour qu'elle le soit, il faut qu'elle passe par la plateforme de participation citoyenne mise en place par la municipalité ([jeparticipe.cherbourg.fr](http://jeparticipe.cherbourg.fr)). La demande a été déposée par les parents d'élèves le 29 janvier et acceptée le 14 février. Elle est en ligne jusqu'au 14 mai et doit recueillir 800 signatures pour que le sujet soit de nouveau débattu.

Pour le moment, 154 signatures ont été enregistrées. Les parents d'élèves battent donc le rappel de tous ceux qui ont déjà signé la pétition. Sachant que la procédure est un peu compliquée sur le site : créer un compte, attendre sa validation avant de pouvoir voter...



La pétition contre la fermeture de l'école des Roquettes est en ligne jusqu'au 14 mai sur le site de la Ville.